



L'essentiel



du mercredi 9 mars 2016 - de la part de Stéphane Le Foll

LOI TRAVAIL

Le président de la République a rappelé les principes fondamentaux qui guide[nt] la loi « travail » : 1/ « Renforcer le dialogue social et la négociation collective à tous les échelons et en particulier celui de l'entreprise en même temps qu'on garde celui de la branche ». 2/ « Donner de la visibilité aux employeurs et aux salariés ». Cela vise un objectif [de] lutte contre la précarité : plus de 80% des embauches se font aujourd'hui en CDD et en intérim ». 3/ Donner plus de « sécurité », avec « le compte personnel d'activité », « pour assurer aux salariés les sécurités nécessaires et les droits afférents à leurs statuts ». Le président de la République « a demandé au gouvernement de s'inscrire dans ces 3 grands principes. [Il] a rappelé à la fois qu'une discussion était en cours et qu'elle devait être menée à son terme, qu'il [était] nécessaire [...] d'écouter les revendications portées par les syndicats » (S. Le Foll, 09/03/16). En particulier faut-il, pour inciter les entreprises à avoir recours aux CDI plutôt qu'aux CDD, « avoir des mesures d'incitations financières un peu plus fortes que celles d'aujourd'hui? Cela fait partie des discussions » (J.-M. Le Guen, 09/03/16). « La France fait ce qu'elle a à faire dans le domaine du droit du travail, elle ne copie pas les autres pays européens [et] le fait avec le souci de préserver son modèle social tout en l'adaptant » (S. Le Foll, 09/03/16).

BONNE NOUVELLE - BAISSÉ PRIX DES LOYERS

Selon les données de l'observatoire des loyers Clameur publiées mardi et alimentées par les organisations et gestionnaires professionnels, les locataires ont gagné en pouvoir d'achat en 2015 (1,1 % par rapport à 2014) et en ce début 2016. La tendance touche toute la France : -3,9 % à Marseille, -3,3 % à Lyon ou -1,3 % à Paris. Le logement est la première dépense des ménages, ils y consacrent plus de 20 % de leurs revenus en moyenne. Parmi les locataires du parc privé, 1 ménage sur 5 y consacre même plus de 40 % de ses revenus. Ces bons résultats sont notamment le fruit de l'encadrement des loyers à la relocation, dans les secteurs qui manquent le plus de logements. Ce dispositif est mis en œuvre depuis plus de 3 ans dans 38 agglomérations françaises. Il consiste à appliquer à un nouveau locataire un loyer sensiblement identique à celui du locataire précédent, contribuant ainsi à la modération du marché locatif. Auparavant, un propriétaire pouvait décider lors du changement de locataire de relever le loyer pratiqué, sans limite ni contrôle.

CALAIS – GRANDE-SYNTHÉ

A Calais, le gouvernement n'a pas d'autre objectif que de mettre à l'abri des personnes en situation de grande détresse. Aussi, l'objectif est de terminer le démantèlement de la partie sud de la « jungle » de Calais d'ici une dizaine de jours. Par ailleurs, la politique de mise à l'abri des migrants à Grande-Synthe a permis ces dernières semaines de passer de 3 000 à un peu moins de 1 000 personnes sur place. Pour autant, Bernard Cazeneuve appelle à la responsabilité : la solution ne passe pas par un déplacement du campement vers un autre site. S'agissant de la lutte contre les filières d'immigration illégale, le gouvernement agit de manière implacable.

A Calais, le gouvernement « n'a pas d'autre objectif que de mettre à l'abri des personnes en situation de grande détresse, exposées au froid, vivant dans la boue » et « soumises aux violences des passeurs » (B. Cazeneuve, 07/03/16).

Aussi, l'objectif est de terminer le démantèlement de la partie sud de la « jungle » de Calais « d'ici une dizaine de jours ». Cette évacuation a débuté fin février (B. Cazeneuve, 09/03/16).

Pour rappel, le gouvernement a investi 18 M€ pour la protection des migrants, ceci afin de proposer un « accueil digne des migrants et des demandeurs d'asile » (B. Cazeneuve, 09/03/16) :

- Le centre d'accueil de jour Jules Ferry distribue **2 200 repas/jour** et offre l'accès à environ **500 douches** ;
- **305 migrants sont accueillis dans les tentes** de la sécurité civile ;
- **Environ 200 « personnes vulnérables »** sont accueillies dans le centre Jules Ferry (143 femmes et 38 mineurs).

Les efforts du gouvernement ont permis « une réduction très nette du Camp de Grande-Synthe » ces dernières semaines, passant de « 3 000 à un peu moins de 1 000 personnes » (B. Cazeneuve, 09/03/16). Aussi la construction sur place par *Médecins sans frontières* d'un nouveau camp humanitaire en dur, n'est pas la réponse. « **La solution ne passe pas par un déplacement du campement vers un autre site** ». « Comme le veut le droit, un camp de ce type ne peut être implanté qu'après que la commission de sécurité soit passée, et quand [elle] est passée, il convient de se conformer à ses préconisations, sauf à mettre en danger la vie de ceux qui y vivent ».

S'agissant de la lutte contre les filières d'immigration illégale, le message est « d'une clarté absolue », « on ne passe pas, on ne passe plus à Calais, ni à Dunkerque, ni sur la façade septentrionale » (B. Cazeneuve, 09/03/16).

- **En 2015, 28 filières de passeurs démantelées à Calais**, représentant 700 individus, soit deux fois plus qu'en 2014 ;
- **A Grande-Synthe, 25 filières démantelées** depuis un an ;
- **Au total en France, 251 filières clandestines démantelées** en 2015.

ISRAEL / PALESTINE

« La France veut relancer son initiative de paix au Proche-Orient avec [le but] d'aboutir à une conférence internationale d'ici l'été [...] si les conditions sont réunies ». L'objectif de la France est simple : mobiliser la communauté internationale autour de la seule solution possible, celle des deux Etats. « Nous n'en sommes qu'au début de l'initiative française, nous multiplions les contacts. Le chemin est difficile [mais] rien ne serait pire que de ne rien faire [car] le statu quo apparent masque une dégradation très rapide de la situation sur le terrain ». L'implication des pays arabes est essentielle, à commencer par l'Egypte qui siège en ce moment au Conseil de sécurité, et qui a un rôle majeur à jouer dans la relance du processus de paix. Rien ne sera exclu « mais [nous] ne [voulons] pas mettre [la reconnaissance de la Palestine] en préalable » aux discussions (J-M. Ayrault, 09/03/16).

Pour toute question, tout besoin ou suggestion : contact@porte-parole.gouv.fr ; 01 49 55 81 16 / 58 84
L'Essentiel, c'est : du lundi au vendredi, les positions clés du gouvernement sur les sujets d'actualité.